

12^{me} ANNEE

L'EDUCATEUR PROLETARIEN

Revue pédagogique bi-mensuelle

DANS CE NUMERO :

COMPTE RENDU
DU
CONGRÈS DE NICE
DE
L'IMPRIMERIE
A L'ÉCOLE

(PAQUES 1937)

1^{er} MAI
1937.

13

EDITIONS DE
L'IMPRIMERIE
A L'ÉCOLE
VENCE (A.-M.)

**Réabonnez-vous
immédiatement**

L'Éducateur Prolétarien, bi-
mensuel, un an 25 fr.
étranger 34 fr.

La Gerbe, tous les dix jours.. 10 fr.
étranger 18 fr.

C. FREINET, à Vence (A.-M.)
— C.C. Marseille 115.03 —

SERVICES COOPERATIFS

Administrateur délégué : GORCE, instituteur, à
Margaux-Médoc (Gironde).

Secrétariat et Renseignements : MAYSONNA-
VE, à Mousset Pauillac (Gironde).

Trésorerie générale : Y. CAPS, à Villenave
d'Ornon (Gironde). C.C. Bordeaux 339-49.

Administration Imprimerie à l'École. matériel et

éditions : FREINET, à Vence (A.-M.). C.C.
Marseille 115-03.

Administration Cinéma : BOYAU, à St-Médard-
en-Jalles (Gironde). C.C. Bordeaux 65-67.

Administration Phonos, Disques, Radio : PA-
GES, à Saint-Nazaire (Pyénées-Orientales),
C.C. Toulouse 260-54.

Pour les Enfants Espagnols

Nous avons à ce jour 6 enfants espagnols dans notre école. Deux d'entre eux raconteront bientôt ce qu'ils ont vu et souffert à Madrid même.

Un de ces enfants est pupille d'instituteurs algériens, un autre des jeunes instituteurs. Un certain nombre de camarades se sont engagés à nous verser une mensualité d'entretien.

Camarades qui désirez faire quelque chose pour les fils malheureux des héroïques défenseurs de Madrid, versez-nous vos souscriptions pour nous aider à faire vivre et habiller ces enfants et à en prendre d'autres encore si possible.

Faire les versements au C./C. Freinet 11.503 Marseille.

Notre Nouveau Tarif

Nous venons de publier un nouveau tarif dont quelques articles sont en augmentation sur les tarifs précédents.

Camarades qui avez des commandes à passer, demandez-nous auparavant ce nouveau tarif.

*
**

Nous nous excusons du retard apporté dans la parution de ce numéro, retard dû à la besogne difficile qu'ont dû assumer nos secrétaires.

XI^{me} CONGRÈS

de

L'Imprimerie à l'Ecole

et de la

C. E. L.

Nice - Pâques 1937



La photo ci-dessus est la reproduction réduite de la belle photo format 22x17 du groupe de congressistes sur le perron de la Mairie de Vence.

(La photo 22x17 à 6 fr. franco à la Coopérative)

COMPTÉ RENDU

Notre beau Congrès

Avant de laisser la parole aux dévoués secrétaires de notre Congrès, dont il a été décidé de publier intégralement le compte-rendu, nous croyons nécessaire de préciser, pour les absents, ce que fut l'atmosphère de ce Congrès et de dire pourquoi il fut un grand Congrès, qui fera certainement date dans les Annales de l'évolution de notre mouvement.

Nous tenions autrefois, timidement, des réunions toujours hâtives en marge des Congrès de l'Enseignement. Notre premier Congrès de Pâques à Moulins, l'an dernier, nous donna de grands espoirs : ces espoirs ont été largement dépassés :

Dans le cadre unique d'un ancien Parc Impérial, à Nice, une vaste salle ouvrant sur un hall de rêve, face à la mer, accueillait participants et visiteurs dans une ambiance de création originale, de richesse technique et de vie qui a certainement contribué à susciter cet enthousiasme permanent que nous avons déjà eu l'occasion de noter : Panneaux d'exposition, œuvres d'enfants, matériel complet, éditions, cinquante tables débordantes de réalisations comme on n'en voit nulle part à cette heure, qui sont notre orgueil et notre joie.

Trois cents participants parmi lesquels la vieille garde Coopérative, qui proteste de son inépuisable jeunesse — des adhérents nombreux venus de toutes les régions de France — et une masse importante de jeunes instituteurs dont le sérieux et l'enthousiasme ont quelque chose d'émouvant et de réconfortant. Émouvant et réconfortant pour nous le spectacle de cette jeunesse qui a compris la nécessité de s'intéresser à l'amélioration de ses conditions de travail et qui est venue vers nous parce qu'elle a senti dans nos techniques l'expression puissante de cette vie nouvelle dont elle cherche héroïquement synthèse et éléments.

Les jeunes éducateurs nous comprennent maintenant; ils sont disposés à nous suivre; ils s'enthousiasment pour les possibilités de libération que nous offrons.

Un pas immense vient d'être fait. Nous partons à la conquête des grandes masses d'éducateurs et les jeunes seront pour cette besogne nos plus sûrs et nos plus dévoués propagandistes, nos continuateurs.

Personnellement, je considère comme un symbole prometteur que la première Gerbe de Fleurs qui m'est offerte l'aît été par de jeunes institutrices. Car on ne m'avait jamais offert de fleurs ! Cette délicate attention, la pensée qu'elle exprime surtout, me récompensent largement de toutes les peines, des privations et des tracasseries dont l'ère n'est pas close, je le sais. Car c'est le sort des novateurs de jeter tragiquement la graine et d'essayer toute leur vie la colère et la haine de ceux que dérange leur intrépide élan. Mais voir cette graine lever, la voir se répandre parmi la jeunesse, sentir notre idée et notre idéal progresser invinciblement, n'est-ce pas, à la vérité, un bien grande récompense et n'explique-t-elle pas suffisamment l'intrépidité avec laquelle nous continuons la lutte ?

Que ceux que la routine et la déception ont vaincu s'assoient au bord de la route pour regarder se dérouler sceptiquement le grand film d'un invincible progrès ! Mais ceux qui sentent la nécessité d'agir et qui sont prêts à donner à cette action une partie plus ou moins grande de leur force et de leur élan, se joindront à nous pour la mise au point et la divulgation de nos techniques libératrices, pour la rénovation de notre enseignement populaire.

Adhérez à la Coopérative de l'Enseignement Laïc !

Participez à nos travaux coopératifs !

Soutenez nos éditions !

La libération des éducateurs sera l'œuvre des éducateurs eux-mêmes.

A l'œuvre, camarades !

C. FREINET.

Première Journée : 28 Mars

Séance du matin

Le Congrès débute à 9 heures 30 du matin. La séance est ouverte par GORCE, Administrateur-délégué de la C.E.L., qui fait immédiatement approuver par l'Assemblée le Bureau du Congrès composé de GORCE, président; BOURGUIGNON et Mme AUDUREAU, secrétaires.

Le camarade Virgile BAREL, député de Nice, qui fut un des premiers adhérents de l'Imprimerie à l'École, prend place au Bureau, sur l'invitation de Gorce. Il salue les 250 auditeurs présents, venus des régions les plus diverses de France — ce qui montre la belle vitalité de notre organisation — et formule le vœu que les travaux de ce beau Congrès soient actifs et fertiles.

GORCE présente ensuite son rapport moral. Il souligne tout d'abord la réalisation d'un vœu particulièrement cher, celui de tenir ce XI^e Congrès au sein de la région qui fut le berceau de l'Imprimerie à l'École. Notre camarade se réjouit de voir rassemblés à Nice plusieurs centaines d'enseignants, parmi lesquels beaucoup de jeunes. Il salue avec émotion les camarades morts à la tâche au cours de l'année écoulée et rappelle la mémoire des héroïques combattants espagnols, en particulier des camarades instituteurs, parmi lesquels se sont illustrés les adhérents de la Coopérative espagnole de l'Imprimerie à l'École, sœur de la nôtre. Pagès se chargera de porter à nos camarades le salut des congressistes et leurs vœux ardents pour la prochaine victoire de la République espagnole sur le fascisme international.

Gorce met en relief, à l'aide de quelques exemples choisis, la vitalité toujours plus grande de notre œuvre et la puissance de son rayonnement : c'est le nombre de ses adhérents, 800 déjà, c'est aussi et surtout la fondation à Barcelone d'une « Ecole Freinet ».

Parlant ensuite, FREINET évoque tout d'abord des souvenirs : il rappelle son voyage à Barcelone, quatre ans auparavant, en vue de jeter les bases d'une association coopérative sœur de la nôtre. Il souligne la portée de l'œuvre accomplie par nos camarades d'Espagne, qui se sont unanimement rangés aux côtés du prolétariat lors du coup d'État de juillet dernier, demande que le Congrès soit placé sous la présidence d'honneur des camarades imprimeurs espagnols et fait adopter le texte d'un télégramme de sympathie à

l'adresse de H. Almendros, inspecteur-chef de l'Enseignement dans la province de Barcelone.

ALMENDROS - Cortès 558 - 4^e -
BARCELONA.

XI^e CONGRES IMPRIMERIE ECOLE
SALUE FRATERNELLEMENT COOPERATIVE
ESPAGNOLE ET COMBATTANTS
ANTIFASCISTES.

FREINET.

Voici la lettre de salutations reçue ultérieurement de la Coopérative Espagnole :

COOPERATIVE ESPAGNOLE
DE LA TECHNIQUE FREINET

Aux Camarades du Congrès de Nice

Chers camarades,

Au mois de juillet dernier, deux mois avant de commencer les travaux de notre Congrès annuel, la rébellion fasciste éclatait en Espagne.

Tout le travail préparé, toutes nos espérances fuyaient d'entre nos mains en un geste de désillusion.

Depuis il nous a été impossible de songer à notre action coopérative. Nos jeunes camarades luttent sur les fronts ou ont été poursuivis et assassinés dans les zones rebelles. Aujourd'hui nous regardons avec émotion votre prochain Congrès, et notre âme va vers votre magnifique œuvre pédagogique. Nous serions à vos côtés si la lutte sur les fronts et le travail à l'arrière ne nous prenaient pas toutes les minutes de tous les jours que nous vivons. Mais nous sommes avec vous d'esprit et de cœur, nous espérons bien que la victoire de notre peuple créera le milieu social et politique où votre travail pourra se réaliser pleinement.

La technique de l'imprimerie à l'École triomphera dans nos écoles, avec votre aide.

Fraternellement,

H. ALMENDROS.

Freinet donne ensuite lecture d'une lettre adressée au Congrès par notre bon camarade MAWET, animateur de la Coopérative belge d'imprimeurs. Mawet manifeste en termes

émouvants qu'il est de cœur et en pensée avec nous tous malgré l'éloignement; il pense que l'œuvre est en bonne voie, ayant franchi heureusement le cap des difficultés du début.

Freinet fait ensuite un exposé particulièrement complet de la question essentielle. Il brosse une rapide rétrospective des premiers Congrès de la Coopérative, tenus en marge des Congrès fédéraux de l'Enseignement et note que le premier Congrès autonome de l'Imprimerie à l'École, tenu l'an dernier à Moulins, eut un grand retentissement en France, malgré un nombre restreint de participants.

Freinet salue la présence de nombreux congressistes, parmi lesquels il est heureux de trouver beaucoup de jeunes, ces jeunes qui seront un jour les remplaçants des chevronnés du mouvement. Il adresse une pensée fraternelle à tous ceux de nos camarades qui n'ont pu assister au Congrès, puis aborde le problème capital, définissant en un solide exposé « l'esprit de l'Imprimerie à l'École ».

« Ce qui fait l'originalité de notre mouvement, dit-il, c'est que NOTRE ASSOCIATION EST UNE COOPÉRATIVE D'INSTITUTEURS EN EXERCICE. Nous sommes à notre propre service, donc au service total des travailleurs et des éducateurs. Ce fait est digne d'être souligné, quand on note par ailleurs la façon dont sont édités les manuels scolaires, ces manuels qui devraient être l'œuvre des instituteurs et qui sont régulièrement faits en dehors des instituteurs, pourtant les véritables techniciens. »

Parodiant une formule bien connue dans le monde du travail, Freinet pose d'une façon catégorique : « La libération des instituteurs sera l'œuvre des instituteurs eux-mêmes. » NOUS NE SOMMES POINT DES DISCOURSIEUX, dit-il, MAIS DES RÉALISATEURS. Enfin, nous sommes un mouvement jeune et d'AVANT-GARDE. Et quand nous parlons d'avant-garde, nous n'envisageons pas la question du point de vue politique strict. Combien y a-t-il encore d'instituteurs qui se disent d'avant-garde et qui sont résolument réfractaires à toute émancipation pédagogique ! Ceci explique l'opposition que nous rencontrons parfois au sein du S.N. Nous sommes d'avant-garde parce que nous n'avons pas peur de dire ce que nous sommes. Et c'est à ce titre qu'on nous craint... et qu'on nous boycotte ! »

« Nous sommes, d'autre part, un groupement unitaire dans toute l'acception du terme. Quand notre organisation est née, nous

ne nous sommes pas préoccupés de la nuance politique de ceux qui voulaient travailler à sa constitution. Nous nous sommes préoccupés par dessus tout de faire l'unité de tous ceux qui voulaient travailler à la rénovation de l'enseignement. C'est cet esprit qui a constamment présidé à tous nos travaux, et les décisions de nos Congrès ont toujours été prises à l'unanimité. »

Freinet montre ensuite qu'il ne peut y avoir place pour l'éducation nouvelle dans un milieu réactionnaire. Les catholiques, en particulier, pratiquent un semblant d'éducation nouvelle en apparence, mais la pratique montre le désaccord flagrant entre les deux conceptions. Nous seuls, sommes donc logiques avec nous-mêmes.

Freinet traite rapidement le point de vue technique, se réservant d'approfondir le sujet dans une causerie spéciale, au cours de la deuxième journée de Congrès. Il montre les erreurs de l'école actuelle, qui ne donne satisfaction ni aux enfants ni aux éducateurs, fonctionnant exactement comme il y a quatre-vingts ans au milieu des progrès techniques de toutes sortes.

« Une réadaptation de l'enseignement s'impose, afin de rendre l'instruction plus profitable à tous points de vue. L'imprimerie, la polycopie, le limographe sont des exemples probants de ce que peut la technique pour aider l'instituteur dans sa tâche quotidienne. L'instituteur parle trop, alors qu'il devrait se taire le plus souvent. Quand le maître accepte de se laisser critiquer par les élèves, quand il arrive à aider de plus en plus l'enfant, à collaborer avec lui, alors vraiment un esprit nouveau pénètre dans la classe. C'est « l'esprit Imprimerie à l'École », que les maîtres acquièrent sous l'influence des critiques enfantines. C'est cet esprit qui motive nos travaux. Notre exposition montre les résultats obtenus, qui consistent dans le rapprochement de l'instituteur et du peuple et des enfants. »

On humanise les enfants en humanisant les méthodes. C'est pour cela que nous avons lancé le mot d'ordre : « Plus de manuels », et NON PAS PLUS DE LIVRES, comme on a essayé de nous le faire dire. Nous voulons supprimer les manuels pour les remplacer par la pédagogie hasée sur le bon sens et l'instinct enfantins. Un jour, quand les manuels auront vécu, on n'assistera plus à ce gaspillage énorme de papier à leur intention. Alors on trouvera de l'argent pour faire de beaux livres documentaires, donnant à l'enfant toutes les possibilités pour étudier à fond. »

Freinet cite à ce propos l'exemple d'une bibliothèque d'OSLO, visitée pendant son séjour en Norvège, qui donnait le spectacle d'une immense salle remplie d'ouvriers et d'employés au travail, de nombreux bibliothécaires alimentant en permanence les besoins de ces étudiants bénévoles à propos des sujets les plus variés.

Freinet donne alors lecture de quelques textes d'enfants particulièrement typiques.

Il montre encore que l'esprit de l'Imprimerie à l'École est PROFONDEMENT SOCIAL. Si l'on se rapporte au contenu des manuels, on constate qu'ils contiennent rarement des textes d'écrivains prolétariens affirmant vraiment, sincèrement, en phrases vengeresses ce que pense le peuple, mais qu'ils abondent en extraits de l'œuvre des grands écrivains représentants de la bourgeoisie. De ce fait, si l'instituteur pratique ce qu'on peut appeler la méthode des manuels, il est dans l'obligation évidente de faire un travail contre-révolutionnaire. NOTRE TRAVAIL, A NOUS, C'EST D'AIDER LES ENFANTS DE NOTRE CLASSE A S'EXPRIMER. Nous pensons, en particulier, qu'il est tout à fait criminel de dire à un enfant qui souffre : « Tu as faim, c'est bien malheureux, mais il ne faut pas le dire tout haut, car cela ne ferait pas plaisir à mes chefs, et je pourrais avoir des ennuis à cause de toi. »

Freinet termine en adressant aux camarades présents, et plus particulièrement aux jeunes, un appel pressant. En se libérant, les instituteurs aideront les enfants à se libérer.

PAGES (Pyrénées-Orientales), responsable du rayon disques, présente ensuite un rapport de son activité pendant l'année écoulée. Il souligne très judicieusement que les disques C.E.L. sont, tout comme les autres réalisations de notre Groupement, une œuvre

essentiellement coopérative, fruit du travail de tous les camarades coopérateurs. « Nous nous sommes rendu compte à l'expérience, dit-il, que les disques existant dans le commerce, étaient pédagogiquement nuls. D'où la nécessité pour l'instituteur de réaliser les disques dont il avait besoin pour son enseignement.

» Nous avons rencontré dans ce domaine une résistance sérieuse des grandes firmes d'édition, qui ne comprenaient pas que l'on songe à éditer des disques pour l'école, parce que ces grandes maisons n'acceptent l'idée d'une édition que dans la mesure où elle est génératrice de bénéfices importants. »

Pagès fait un rapide historique des premières éditions de nos disques et de la faveur dont ils ont joui immédiatement parmi les membres de l'enseignement : il cite à ce propos la fameuse enquête lancée par le MANUEL GÉNÉRAL à propos du phonographe et de la radio, enquête qui réunit péniblement 17 réponses, alors que dans le même temps, notre C.E.L. recueillait 80 SOUSCRIPTIONS à la première édition de disques et QUATRE-MILLE FRANCS.

Il termine en faisant appel aux critiques, aux suggestions des usagers, de manière à réaliser toujours plus complètement la technique d'emploi du phono dans nos classes actives. Il s'affirme tout à fait heureux de l'accueil fait à la dernière édition, qui réunit le chiffre de 126 souscriptions en 3 semaines à peine, se félicite de la collaboration empressée des camarades Torcatis, Parsuire, H. Dubus, Robinet qui assurèrent la parfaite présentation des disques.

La matinée se termine à midi 30 par quelques « numéros » de danses et chants espagnols, présentés par deux jeunes fillettes espagnoles réfugiées, élèves de l'École Freinet.

Séance de l'après-midi

CINEMA

Elle est ouverte à 15 heures.

BOYAU (Gironde), responsable du rayon Cinéma, a la parole.

Les bénéfices actuels résultant de l'exploitation du rayon sont très modestes et ne peuvent plus prétendre à faire vivre le rayon Imprimerie, comme ce fut le cas pendant longtemps. Les ventes d'appareils, qui donnent une marge de bénéfices appréciables, sont assez rares. La raison ? Il en est deux essentielles : tout d'abord la question prix, qui fait hésiter les camarades à moderniser leur installation et aussi la raison technique,

Les coopérateurs s'en sont tenus à l'étude de films du format réduit et ont conservé les appareils passant le film réduit.

Boyau rappelle les premières tentatives pour créer une cinémathèque de films vraiment adaptés aux nécessités éducatives. Les équipes de filmeurs n'ont rien réalisé ; en dehors de quelques films tournés par BERTOLIX, on peut dire qu'aucune production n'a de valeur du point de vue pédagogique et coopératif. Boyau voit plusieurs raisons à cette carence :

1° l'horreur instinctive des coopérateurs pour tout ce qui est mécanique, en général. De ce fait, nombre d'entre eux se sont effrayés de l'effort à fournir pour la réalisation des films, c'est-à-dire le travail de préparation, le découpage de la pellicule, etc...

2° beaucoup de camarades se sont simplement contentés de faire usage des films P.B. existants. Ils ne se sont pas rendu compte, ou trop peu, qu'aucun de ces films n'avait été réalisé dans un but pédagogique. La plupart d'entre eux sont composés de coupures de films originaux. Les films soi-disant documentaires ne sont que de vieux films. On se rend compte, par là, de l'effort sérieux qui reste à entreprendre pour l'édition de films de valeur. Cet effort dépend de la volonté des coopérateurs eux-mêmes.

En ce qui concerne les éditions tentées sous l'égide de la C.E.L., il y a très peu à dire et pour cause. L'essai de vulgarisation tenté avec « PRIX et PROFITS » s'est soldé par un échec, ce qui nous a conduit à abandonner, au moins provisoirement, l'idée d'éditions de ce genre.

Parlant des appareils existant actuellement, Boyau, après avoir fait l'éloge des appareils 16 mm en vente sur le marché français et surtout étranger, à cause de leur robustesse et de la simplicité de leur manie-ment, pose comme principe que, du fait des subventions ministérielles dont bénéficient à cette heure les projecteurs 16 mm, il ne faut plus rester hypnotisés par le format 9 mm 5. Les films 16 mm sont plus chers, certes, mais ils sont beaucoup plus longs et durent trois fois plus. Le grand inconvénient du film réduit 9 mm 5, c'est sa fragilité. Un film 16 mm coûte 2 fois le prix d'un film 9 mm 5, mais il est 5 fois plus robuste que le second.

Jusqu'à ce jour, l'absence d'une cinématèque 16 mm pouvait faire hésiter les camarades. Aujourd'hui, cet inconvénient n'existe plus. Les écoles pauvres pourront même se contenter du 8 mm, dont le rendement lumineux vaut celui du 9 mm 5, alors qu'il y a un avantage sensible au point de vue économique. Mais il ne faut pas oublier que le 16 mm est le seul film permettant de faire du sonore-parlant avec un appareil subventionné dans des conditions vraiment satisfaisantes.

A ce propos, Boyau dit un mot de l'essai tenté en 9 mm 5 sonore avec PATHE-VOX. Du point de vue scolaire (celui qui nous intéresse, cette tentative n'a pas une bien grande valeur : l'écran de projection est excessivement réduit, la sonorité est discutable. Il ne faut pas ignorer, en effet, que LE PEO-

BLEME DE LA SONORITE EST CONDITIONNE PAR UN ENTRAINEMENT PARFAIT DU FILM. Cet entraînement est fonction de la disposition et du nombre des perforations. De ce point de vue, le 9 mm 5 ne peut pas donner satisfaction, du fait que les perforations centrales se détériorent facilement. Qui dit perforations abimées dit désastre pour le parlant.

Parlant ensuite des appareils eux-mêmes, Boyau fait remarquer que le fait que beaucoup de camarades sont déjà en possession de projecteurs 9 mm 5 et d'une cinématèque, n'est pas une raison suffisante pour rester esclaves de ce format. Du point de vue prix, à cette heure, le prix d'un appareil 9 mm 5 atteint presque deux fois celui d'un projecteur 16 mm, si on considère que le 9 mm 5 ne peut plus prétendre aux subventions.

Pour l'avenir, Boyau pense qu'il faut se tourner résolument vers la production de films par les instituteurs eux-mêmes, qui doivent essayer de faire le plus possible des films pédagogiques avant tout.

Boyau fait ensuite une critique des filiales de la Cinématèque, celle de l'Allier mise à part, qui ne se rendent pas toujours exactement compte des possibilités financières du rayon et manifestent une certaine tendance à considérer la C.E.L. comme un bailleur de fonds particulièrement accommodant, dans certaines circonstances.

« En résumé, dit notre camarade, si nous avons pu redresser la situation du rayon cinéma, il faut reconnaître que cette situation n'est pas aussi brillante qu'elle pourrait l'être. Nous avons payé entièrement nos dettes, nous avons une avance de quelques centaines de francs et un matériel qui, l'an dernier, ne nous appartenait pas. Mais il faudrait trouver des fonds. Pour l'instant, nous devons nous cantonner dans des réalisations modestes. Il serait bon de faire une obligation aux coopérateurs de réserver tous leurs achats au rayon Cinéma: ces achats étant, bien plus que la location de films, une source importante de bénéfices pour le rayon, nous pourrions alors, dans un prochain avenir, non seulement aider à combler le déficit des éditions, mais amorcer un programme de réalisations intéressantes. »

ALZIARY (Var) s'étonne que l'on veuille abandonner de propos délibéré le format 9 mm 5, alors que les usagers de ces projecteurs sont encore très nombreux en France. Il pense avec juste raison que notre organi-

sation ne doit pas se désintéresser de la question et amorcer au contraire une campagne pour défendre le 9^{m/m} 5.

FREINET partage entièrement cette façon de voir. Il pense qu'il y aurait intérêt à alerter les parlementaires en faveur du format réduit, leur prouvant ainsi la nécessité d'une politique du cinéma scolaire, et peut-être demander que l'État subventionne les éditions pédagogiques de films 9^{m/m} 5.

BOYAU pense qu'il serait vain de travailler en faveur de Pathé-Baby, et de faire accorder à nouveau des subventions ministérielles à ses appareils, car ce serait défendre les intérêts d'une boutique qui ne le mérite certes pas. En ce qui concerne les films, la maison P. B. réédite uniquement les films à succès. Boyau se demande si nous devons soutenir le 9^{m/m} 5 en engageant le peu d'argent que nous avons en réserve, ou si nous devons nous tourner vers des réalisations plus con-

formes aux circonstances. Les usagers du 9^{m/m} 5 sont victimes, en l'espèce, d'une combinaison commerciale.

FREINET pense qu'il faut sans tarder aviser les camarades de cette situation par « l'Éducateur Prolétarien ». Il semble bien que l'on se porte vers le 16^{m/m} à cette heure parce que l'adoption de ce nouveau format conduira à l'achat de nombreux appareils nouveaux et non parce que les nouveaux projecteurs rendent de meilleurs services pédagogiques.

BOYAU est d'accord sur la nécessité de la campagne envisagée, mais il pense que cette action devrait porter essentiellement sur L'ÉDITION DE FILMS plutôt que sur les subventions à accorder éventuellement aux appareils P. B.

En conclusion, Alziary est chargé de rédiger une motion de protestation dont on trouvera par ailleurs le contenu.

POUR LES USAGERS DU CINEMA

9^{m/m} 5

Le Congrès de l'Imprimerie à l'École,

Considérant que les appareils 9 m/m 5, bien que dépassés techniquement aujourd'hui, sont encore, en grand nombre, en usage dans nos écoles pauvres ;

Que, par suite de l'arrêt des éditions et des rééditions de films en format 9 m/m 5 ces écoles ne peuvent plus utiliser normalement leurs appareils qu'elles ne peuvent pas encore remplacer ;

Dénonce l'exploitation des grandes firmes d'appareils de projection et de films qui sacrifient au profit exclusif toutes considérations pédagogiques ;

Demande que, jusqu'au jour où les appareils pour films 9 m/m 5 seront remplacés par des appareils perfectionnés, l'État favorise par des subventions l'édition et la réédition de films scolaires de ce format.

Engage le Conseil d'Administration à regrouper dans ce but tous les usagers du 9 m/m 5 et à mener auprès du Parlement et des Pouvoirs Publics l'action désirable ;

Sollicite pour cela l'action des sections de la Ligue de l'Enseignement auprès du Bureau Central pour la prise en considération de ce vœu.

Imprimerie à l'École

FREINET a la parole pour son rapport touchant l'administration du rayon Imprimerie à l'École. Il relate les difficultés rencontrées, le travail considérable ne pouvant être assuré avec les deux seules employées appointées par la Coopérative. De ce fait, Freinet est obligé de s'occuper de diverses besognes matérielles.

« Il résulte de l'examen des comptes de l'exercice écoulé que le rayon se tire à peu près d'affaire. Mais si nous voulons que la

Coopé marche convenablement, il faut trouver de l'argent pour payer un personnel supplémentaire. A cet effet, nous allons commencer par harmoniser nos prix en conséquence des nouvelles augmentations que nous avons à supporter. »

GUET (Allier) est tout à fait partisan de cette majoration de prix si cela doit contribuer à la bonne marche de la Coopé. Il demande un approvisionnement beaucoup plus important en caractères de rechange,

pour aider les écoles pauvres qui n'ont pas les moyens d'acquérir une police neuve.

Freinet fournit des précisions sur les inconvénients de ces réassortiments. La fonderie fournit ces caractères à condition de commander au minimum 500 gr. par caractère. Du fait de l'extrême diversité actuelle des polices vendues, il est matériellement impossible de poursuivre ce service pour les adhérents. Il existe d'ailleurs d'autres possibilités avantageuses : il est possible de passer commande d'une demi-police, le prix de cette dernière correspondant à la moitié de la valeur d'une police complète plus un supplément de 5 frs.

Cette solution est acceptée.

Parlant alors des éditions, Freinet indique qu'il existe un déficit annuel de 5.000 frs environ.

L'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN compte 664 abonnés ayant réglé leur abonnement. Restent encore 146 abonnements en attente; compte tenu de certains services et d'abonnements non réglés, on peut compter sur un chiffre global de 740 abonnés, donnant 18.500 francs. Nous avons 24 abonnés à l'étranger (Belgique et Angleterre en grande partie), à peu près tous ont réglé leur abonnement. C'est donc un total général de 805 abonnés que nous contrôlons, représentant une recette totale de 19.000 francs.

Du fait de l'augmentation des tarifs d'impression, un numéro de l'E.P. revient à 1.100 francs. Le déficit sur cette édition serait donc de 3.000 frs environ. Grâce à la parution de quelques numéros doubles, le déficit est à peu près comblé et on peut dire que l'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN paie ses frais.

LA GERBE a 1406 abonnés ayant réglé leur abonnement; 458 autres sont en attente. En admettant un coulage de plusieurs centaines, on peut compter sur un chiffre global de 1600 abonnements, qui représentent une somme de 16.000 francs. Chaque numéro de LA GERBE coûte 800 frs; pour les dix mois de l'année, la dépense serait de l'ordre de 24.000 frs en conséquence, d'où un déficit brut de 8.000 francs. L'impérieuse nécessité de réduire ce déficit nous a fait envisager comme première solution l'envoi de numéros anciens de la collection d'ENFANTINES. Nous avons pu entrevoir également l'économie de 3 numéros en cours d'année, d'où une économie de 2.400 frs. En conclusion, Freinet propose de continuer la formule actuelle d'édition qui se montre excellente, mais pose qu'il sera nécessaire d'envisager pour l'an

prochain une augmentation du prix de l'abonnement de 20 à 30 %. Très certainement, cette question restera un point délicat, de toute façon, car il est permis de se demander si, à une augmentation du prix d'abonnement ne va pas correspondre une diminution du nombre des abonnés. La question pourrait être réglée plus heureusement si nous pouvions trouver 500 abonnés nouveaux. D'un autre côté, la vente au numéro permettrait des améliorations notables. Les camarades sont unanimement satisfaits et de la présentation et du contenu de LA GERBE. Si tous en mettent un coup, il serait possible de limiter sérieusement le déficit.

Freinet dit un mot des autres éditions, arrêtées à cause des tarifs d'édition, à cause du manque de fonds, qui a empêché certaines réalisations profitables. LE FICHIER DE CALCUL, grâce au dévouement du camarade Bonfils, de Nîmes, donnera un certain bénéfice.

En résumé, une édition ne peut donner des bénéfices appréciables que si elle est conçue sur un très grand nombre d'exemplaires.

L'édition de nouveaux fascicules de la BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL a dû être ralentie. Les fascicules parus ne s'écoulent pas, faute de réclame à leur endroit. Pour compenser ces retards, Freinet a procédé à un regroupement des fiches papier du F. S. C. sous diverses rubriques, pour constituer des exemplaires pour la B. T., fascicules livrés contre 1 fr. ou 1 fr. 50 pour corser quelque peu l'affaire.

CAPS (Gironde), trésorier de la Coopé, insiste énergiquement sur la nécessité d'opérer sans plus tarder un redressement, la Coopérative ne pouvant continuer à supporter plus longtemps le déficit qui s'aggrave.

Freinet ne voit que deux issues en la circonstance; ou supprimer de nouveaux numéros de LA GERBE et de l'E.P., ce qui représenterait une économie supplémentaire pouvant aller jusqu'à 3.600 frs. et même 4.000 francs si on veut supprimer au total 5 numéros à 800 frs, ou réduire le nombre de pages de LA GERBE à moitié. Entre ces deux alternatives, Freinet pencherait pour la première. Il est d'ailleurs convaincu que la majoration envisagée de 20 % permettra de couvrir le déficit de « La Gerbe ».

Une discussion s'engage alors, à laquelle participent Freinet, Pagès, Caps et un camarade algérien. Diverses solutions sont envisagées : il est impossible de retenir celle consistant à faire participer les coopérateurs à l'extinction du déficit existant, certains camarades ayant consenti dans le passé des

versements très importants, pour certains. Avant d'envisager, d'une façon définitive, l'augmentation du prix de l'abonnement, il semble qu'on devrait envisager sérieusement les meilleurs moyens de recruter de nouveaux abonnés. L'enthousiasme des jeunes pour nos réalisations laisse espérer une vague nouvelle d'abonnements parmi ces derniers. Les précisions données par Freinet quant à la participation des camarades jeunes pour la vente au numéro ouvrent parallèlement certaines perspectives qui méritent notre attention.

CAPS présente alors un bilan de la situation financière pour l'exercice écoulé.

La parole est ensuite donnée à FRAGNAUD (Charente-Inférieure) pour rapporter au nom de la Commission de Contrôle nommée par le Congrès de Moulins.

Fragnaud appuie sur la nécessité d'un contrôle périodique dans l'intérêt des responsables. Il indique brièvement dans quel sens s'est exercé ce contrôle, les membres de la Commission se contentant de faire certains regroupements, suffisants pour constater la régularité parfaite des comptes. Il relate succinctement les visites faites à la CINEMATHEQUE dirigée par Boyau et, quelques jours auparavant au rayon IMPRIMERIE A L'ECOLE ET EDITIONS géré par Freinet. Il note la diversité des services de ce rayon, rendant le travail excessivement compliqué. Le volume des affaires traitées est très important comme les stocks en réserve. Il a trouvé à Vence des collections importantes d'éditions qui dorment là, faute d'être connues. C'est là, certes, un capital qui rapportera peu à peu dans l'avenir, mais il faudrait pouvoir attendre cet écoulement des stocks.

Fragnaud pense que le raisonnement de Caps est mathématiquement indiscutable en théorie. Si nous voulons administrer du point de vue comptable pur, il y aura à peu près balance dans les comptes, mais nous ne pourrions pas continuer notre œuvre d'une façon profitable.

Sur la proposition de GORCE, administrateur-délégué de la C.E.L., l'Assemblée générale approuve la désignation de 88 nouveaux bénéficiaires d'actions, ratifie les nouvelles adhésions et donne diverses autorisations au trésorier. L.A.G. adopte ensuite l'ordre du jour suivant présenté par Gorce :

1) L'Assemblée générale, ayant entendu les rapports : a) du Trésorier de la Socié-

té ; b) de la Commission de contrôle qui se propose d'approuver les comptes du dit Trésorier pour l'exercice écoulé, d'où il ressort un bénéfice de 374 fr. 84.

A décidé à l'unanimité :

Première et unique résolution : L'A.G. approuve les comptes et décide que le bénéfice sera consacré au développement de la Coopérative.

2) L'Assemblée générale,

1° Approuve la constitution de 88 nouvelles actions dont les bénéficiaires sont proposés par le C.A.

2° Autorise le Trésorier à effectuer le remboursement de 2 actions à des adhérents dont la liste est soumise à l'A. G.

3° Autorise le Trésorier à effectuer 8 mutations d'actions suivant une liste soumise à l'A.G.

4° Autorise le Trésorier à payer 28 coupons d'actions de 50 fr. à 5 %, soit 2 f. 50 l'un, formant la somme de 70 fr. représentant les intérêts payés durant l'exercice écoulé.

Freinet indique qu'il n'a pas reçu du camarade FAURE, responsable des correspondances scolaires nationales, le rapport nécessaire pour le Congrès. Il présente les excuses de notre camarade, et fait appel aux bonnes volontés désireuses de prendre en main la direction du service en remplacement de Faure, à compter de la prochaine rentrée. ALZIARY (Var) est proposé pour ce travail et le Congrès ratifie la proposition.

BOURGUIGNON (Var) entretient rapidement les congressistes des difficultés sérieuses rencontrées, cette année particulièrement, dans l'organisation des correspondances scolaires internationales. La carence progressive des éducateurs allemands et italiens, les événements d'Espagne, l'organisation toute récente de Groupes de l'Imprimerie à l'Ecole en Angleterre et en Norvège sont autant d'obstacles sérieux au fonctionnement régulier et fructueux pour les deux parties d'échanges internationaux. Les possibilités de correspondance sont limitées, à l'heure actuelle, à la seule Union Soviétique, à la seule Belgique où l'existence d'un sérieux contingent d'imprimeurs rend les relations particulièrement intéressantes.

Une réorganisation du service pourra être envisagée dans l'avenir, à l'issue d'un voyage de délégués de la C.E.L. en U.R.S.S. et lors-

que des relations normales pourront être amorcées avec les groupements similaires fondés en Angleterre et en Norvège, lorsque nous pourrons à nouveau travailler avec nos camarades espagnols, enfin lorsque la géné-

ralisation de l'enseignement de l'Esperanto dans les écoles aura supprimé dans une large mesure les inconvenients résultant de la diversité des langues.

La séance est levée à 19 h. 15.

Séance de nuit

A. — Relations de la C.E.L. avec le Groupe Français d'Education Nouvelle

L'Assemblée Générale ayant décidé de réserver une séance spéciale, pour discuter des relations de la Coopérative avec le Groupe Français d'Education Nouvelle et avec les Groupes de Jeunes de l'Enseignement, la soirée de la première journée de Congrès fut consacrée à une réunion de ce genre.

La séance est ouverte à 20 h. 30 par Freinet. Il fait un rapide historique de la vie du Groupe Français d'Education nouvelle, existant depuis 10 ans, et dont l'activité semble s'être concentrée plus spécialement à Paris au cours de la période qui s'étend depuis la fondation jusqu'au Congrès international de 1936 à Cheltenham.

Il était assez naturel que le Groupe de l'Imprimerie à l'Ecole et le Groupe d'E. N. envisagent les modalités d'une collaboration. Le premier est essentiellement un groupe de techniciens, de chercheurs, dont le rayonnement s'organise peu à peu; le second possède des possibilités exceptionnelles de recrutement.

Une réunion commune a permis de mettre au point un projet d'organisation répondant aux exigences des circonstances : à la tête un Bureau Central, comprenant des représentants des divers ordres d'enseignement; dans tout le pays, des filiales départementales ou régionales. Le problème est donc assez simple: si l'on veut que la nouvelle organisation ne reste pas un mouvement spécifiquement parisien, il faut créer partout, le plus rapidement possible, des filiales. Freinet rappelle à ce propos le succès des tournées de conférences entreprises au cours des mois précédents dans les Vosges et le Midi de la France (Pyrénées-Orientales, Hérault, Gard, Aude). Ce qui est possible dans ces régions l'est certainement dans les autres. Il est tout à fait possible de constituer dans chaque département un groupe de travail avec le concours des imprimeurs, pour réunir ensuite autour de ce noyau les instituteurs et les inspecteurs qui s'intéressent à nos efforts.

A l'origine, préparation d'une conférence, suivie de démonstrations pratiques et accompagnée d'une exposition. Le résultat sera très certainement, un vaste mouvement de sympathie en faveur des méthodes d'éducation nouvelle et plus particulièrement de nos techniques.

Mlle Flayol tient à préciser, en quelques mots, ce qu'est le Groupe français d'Education nouvelle. Elle souligne qu'il s'intéresse non seulement à l'enseignement primaire, mais encore parallèlement aux autres degrés d'enseignement; il fait tous ses efforts pour étendre son influence aux familles elles-mêmes, afin d'éveiller et de propager de plus en plus dans l'opinion publique la conception qui veut que l'éducation reçue par l'enfant à l'école se continue dans la famille. La collaboration des familles à l'œuvre d'éducation est donc très importante.

Mlle Flayol regrette que jusqu'à ces derniers temps, le Groupe ait été si peu riche de ressources. Elle se félicite d'avoir trouvé au sein du Groupe de l'Imprimerie des forces neuves, entreprenantes et exprime l'espoir que la collaboration actuelle donnera des résultats très fructueux dans un prochain avenir.

« Nous nous sommes mis en relation, dit-elle, avec tous ceux qui pensent que l'éducation actuelle n'est pas ce qu'elle devrait être. Nous avons bâti des projets, mais nous avons trouvé peu de bonnes volontés pour travailler à leur réalisation. Il faudrait, justement, beaucoup de bonnes volontés au contraire. Et dans cet ordre d'idées, il faut reconnaître que l'enseignement du 1er degré est la base sérieuse sur laquelle on doit pouvoir compter. »

Freinet est tout à fait d'accord que tous les degrés d'enseignement doivent être représentés dans le nouveau Groupe pour y collaborer étroitement. Il propose, en conclusion de ces exposés, l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

Le Congrès de l'Imprimerie à l'École,

Après avoir entendu Mlle Flayol, secrétaire Générale du Groupe Français d'Éducation Nouvelle,

Persuadé de l'avantage qu'il y aurait à créer autour de nos techniques l'un puissant et profond intérêt des masses enseignantes et des parents eux-mêmes ;

En accord complet avec les principes théoriques du Groupe Français d'Éducation Nouvelle ;

Recommande à ses adhérents d'adhérer aux sections actuellement existantes du G.F.E.N. et d'en fonder dans toutes les villes, dans tous les départements, de préparer des manifestations d'Éducation Nouvelles, des conférences, des expositions avec démonstrations, d'installer des cinémathèques, des discothèques, etc... afin que le Groupe Français d'Éducation Nouvelle devienne en France un puissant mouvement unitaire de toutes les personnes qui sont convaincues que l'éducation doit être améliorée et qui sont prêtes à travailler à cette rénovation.

B. -- Relations de la C.E.L. avec les Groupes de Jeunes

Freinet tient tout d'abord à situer très exactement la question. En bref, on pourrait dire tout de suite que nous ne poursuivons pas une besogne de recrutement systématique, pas plus chez les jeunes que chez les instituteurs en général. Nous estimons, en effet, qu'une préparation est nécessaire pour pouvoir adhérer à un groupe d'imprimeurs en toute connaissance de cause. Il faut posséder l'esprit « Imprimerie à l'École » tel qu'il a été défini le matin.

« Mais, comme nous l'avons indiqué déjà une première fois ce matin aussi, il est tout à fait naturel que nous nous efforcions d'intéresser les jeunes, de préférence, aux questions d'Éducation nouvelle.

« Comment organiser cette prise de contact avec les jeunes ? La question s'est posée dès les conférences organisées dans le Midi. Nous établirons tout de suite qu'il est nullement question de créer une liaison organique quelconque entre les Groupes de Jeunes et la C.E.L. Nous devons constater cependant qu'il existe de grandes possibilités d'action au sein de ces groupes. Nous sommes donc décidés à entrer en contact avec les jeunes, à faire en leur faveur le maximum de sacrifices. Nous sollicitons leur collaboration, sans qu'il soit le moins du monde question d'une liaison organique. Il s'agit d'établir d'une façon précise les modalités de cette collaboration. Aux jeunes à nous dire ce qu'ils pensent. »

BISCARLET (Hérault) indique que les Groupes de Jeunes, du fait qu'ils n'ont pas de statut, pas d'organisation propre, ne peuvent songer à proposer une liaison organique avec une organisation comme la C.E.L.

parfaitement agencée. Il pense que la nécessité s'impose avec force d'équipes d'éducation nouvelle à l'intention de ceux qui, comme ses camarades et lui, rendent nettement compte que ce qu'on leur a enseigné à l'École Normale ne correspond pas aux nécessités actuelles.

« Pour qu'une liaison efficace s'établisse entre la C.E.L. et les G. de J., il faut envisager deux choses :

— voir en premier lieu si la C.E.L. peut autoriser le prêt de matériel d'imprimerie, de presses en particulier, peut concourir à la constitution de dépôts d'éditions, et sous quelle forme, mette en somme à notre disposition des outils de travail et accepte de créer des groupes un peu partout.

— voir comment les groupes de Jeunes et les Groupes régionaux d'E.N. travailleront en liaison. Il est indéniable que les jeunes entreront en masse dans les Groupes d'E.N. Qu'y feront-ils ? Ils apporteront déjà leur bonne volonté et leur désir de travailler. Il y aura peut-être impossibilité à leur confier immédiatement des tâches, mais ils s'instruiront au contact des anciens. C'est dans ces groupes départementaux que les jeunes doivent trouver l'aide dont ils ont besoin. Reste à savoir de quelle manière ils entreront dans ces Groupes et comment on les accueillera. »

Mlle FLAYOL signale l'existence d'une liaison du genre de celle proposée par Biscarlet dans l'Ile-de-France. Une réunion devait avoir lieu précisément à Paris au moment de son départ de la capitale.

FREINET indique que la Coopérative fera tout son possible pour servir un matériel minimum d'imprimerie dans des conditions spéciales.

BOYAU souligne la nécessité de confier la charge du matériel en dépôt à des adhérents de la C.E.L.

BISCARLET serait heureux de connaître le sentiment professé dans les sphères officielles à l'égard de l'imprimerie à l'École.

FREINET communique, en réponse, qu'à l'heure actuelle les milieux de l'Éducation Nationale nous sont favorables.

BOYAU est d'avis qu'il faut s'habituer progressivement à une appréciation tout à fait relative des rapports d'inspection.

BISCARLET estime qu'il faut pourtant vivre avec la réalité, et que les jeunes sont obligés de tenir compte des notes professionnelles qui leur sont attribuées.

En conclusion de ce débat, FREINET pense que le meilleur moyen de travailler est encore la conférence avec exposition de matériel. Il ne peut lui-même se déplacer en permanence, mais il faut déjà penser que des imprimeurs pourront le remplacer dans certaines occasions. La C.E.L. enverra dans ce cas du matériel d'exposition et pour les démonstrations. Les jeunes ont aussi, dans de nombreux cas, la ressource de visiter des écoles où on pratique l'imprimerie.

BOYAU et CAPS interviennent à propos des prêts de matériel. Ils soulignent la nécessité du versement des actions statutaires dans tous les cas. FREINET pense qu'il ne faut pas rebuter les jeunes par des exigences statutaires et qu'il y aurait sans doute moyen de s'arranger à propos des actions à verser, comme aussi pour les dépôts d'éditions.

CAPS intervient à nouveau et suggère qu'avec 100 frs. par exemple, il pourrait être organisé deux dépôts par département. Il ap-

partient aux jeunes de nous aider à écouler nos éditions. L'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN est au service des jeunes en quête de documentation. En revanche, que les jeunes nous aident le plus possible dans les divers rayons, en s'abonnant à l'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN.

Freinet souligne la nécessité d'émettre un vœu demandant que l'on veuille bien tenir compte dans une plus large mesure, au prochain Congrès International de l'Enseignement à Paris, des techniques nouvelles. Ce vœu est rédigé et adopté. Il sera transmis aux intéressés, en l'espèce au camarade Lapiere. Il est recommandé de déposer un vœu identique dans les réunions syndicales.

ORDRE DU JOUR :

Le Congrès de la Coopérative de l'Enseignement,

Estimant qu'un grand congrès d'Éducation comme celui que convoque à Paris le Syndicat National, ne doit pas se contenter de donner une image fidèle de l'enseignement traditionnel tel qu'il existe dans la majorité des écoles de France, mais qu'il doit aussi présenter hardiment les voies de l'avenir ;

Demande qu'une place importante soit faite, tant dans les exposés que pour les expositions et démonstrations, aux techniques nouvelles d'éducation Populaire et à la réadaptation de notre enseignement aux nécessités de l'heure ;

Se déclare prêt à mettre son expérience et ses réalisations au service des organisateurs pour les aider à donner une image fidèle et encourageante de l'évolution des méthodes progressistes en France.

C. — Le C.E.P.

et la Réforme de l'Enseignement

Freinet dégage tout de suite le sens de la discussion qui va s'ouvrir. D'après ce qu'on a déjà pu lire dans les revues pédagogiques, il reste que, si certaines questions importantes font actuellement l'objet d'un débat, on n'a pas encore étudié une question qui nous intéresse puissamment, à savoir la question des programmes. On ne s'est pas encore rendu assez nettement compte, sans doute, que l'enfant n'est pas une outre qu'il faut remplir, mais bien un individu qu'il faut former.

Pour le C.E.P., la question est encore bien plus importante. Le bourrage est nécessaire

actuellement, parce que le C.E.P. sanctionne ce bourrage. Avec la nouvelle formule, il faut agir plus que jamais, et mener campagne pour orienter le nouvel examen vers une conception nouvelle; La C.E.L., les jeunes se doivent d'agir sans tarder, afin d'aboutir à une reconsidération du problème qui ouvrirait la voie à une amélioration sérieuse du C.E.P. de manière à laisser au travail libérateur le plus de place possible.

Le camarade LOB, professeur au Lycée de Nice, apporte alors quelques réflexions personnelles. Il tient à souligner très juste-

ment que, si nous n'y prenons pas garde, malgré la réforme envisagée actuellement, il n'y aura pas beaucoup d'améliorations. Le fond des choses restera le même avec des étiquettes différentes.

En somme, la question primordiale réside dans le passage du 1er au 2^e degré en limitant cet accès aux gens du peuple. La soudeure entre les deux degrés est excessivement difficile à faire : il faut que le 1er degré aille plus loin que le point où le 2^e degré prendra les enfants, sinon le 2^e degré sera comprimé à l'excès, si on ne change rien dans l'enseignement supérieur; de là naîtra une hostilité certaine contre la réforme par la suite. On prétendra qu'on a saboté le 2^e degré, etc...

Il faudrait que l'école primaire soit ouverte jusqu'à 16 ans, quelque démagogique que puisse paraître cette proposition. Le certificat serait scindé en deux parties. Cela vaudrait beaucoup mieux que la réglementation nouvelle proposant deux séries pour l'obtention du C.E.P. Il ne faut pas qu'il y ait deux catégories de ce genre : ceux qui feront et ceux qui ne feront pas le 2^e degré.

Il est, pense Lob, encore bien temps d'agir dans ce sens pour obtenir en définitive de nouvelles réglementations et une nouvelle orientation.

BOYAU se défend de vouloir prolonger le débat, vu l'heure très tardive. Il tient cependant à apporter quelques suggestions. Il est tout à fait d'avis que, plus la sélection sera retardée, moins les possibilités d'orientation seront affectées. Il faudra que le C.E.P. cesse d'être un examen décelant avant tout la perfection plus ou moins grande dans le bourrage de crâne, mais devienne l'examen décelant des aptitudes. Dans l'état actuel des choses, il semble impossible de songer à une suppression du C.E.P.

Il est près de minuit. Freinet propose d'arrêter là la discussion pour ce soir, pour la reprendre dans les semaines qui suivront dans l'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN, et fait voter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

*Le Congrès de l'Imprimerie à l'École,
Prend acte des projets de réorganisation de l'enseignement actuellement en discussion ;*

Rappelle que si ces projets sont susceptibles d'harmoniser l'édifice scolaire, ils ne sauraient atteindre profondément l'édifice pédagogique lui-même que si sont étudiées dans un sens adapté aux besoins sociaux et humains les grandes questions des programmes scolaires et des examens ;

Demande que soit mise à l'étude immédiatement, dans toutes les organisations pédagogiques et syndicales, la question d'un nouveau Plan d'études Français susceptible de favoriser une éducation efficiente et libératrice ;

Demande également que soit étudiée par ces mêmes organisations et par l'adm'nistration une conception nouvelle de la technique du Certificat d'études, contrôlant non pas la seule acquisition, mais aussi le développement intellectuel et les progrès culturels afin que cesse la course au bourrage qui est une des plaies actuelles de notre enseignement ;

S'engage à poursuivre très activement l'étude de ces questions afin de soumettre aux organisations syndicales et à l'administration de l'éducation nationale des projets précis pouvant servir de base de discussion et de réalisation.

Tous les lecteurs de ce numéro doivent être abonnés à
« L'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN », à « LA GERBE »

Ils doivent connaître nos éditions et participer à notre travail coopératif

L'Espagne lutte contre le Fascisme

Pour propagande, documentation, expositions, nous demander photos, revues, brochures, affiches, elles seront envoyées gratuitement par retour du courrier : joindre timbres.

PAGÈS, Saint-Nazaire (Pyr.-Orient.).

Tous ces documents sont édités par le Service de presse du Gouvernement de Valence.

Deuxième Journée : 29 Mars

Matinée

Grande Rencontre entre les Instituteurs et les Paysans des Alpes-Maritimes

A la demande des jeunes instituteurs eux-mêmes, notre camarade Freinet qui est, avec son camarade paysan LAURENTI, l'inlassable initiateur d'un puissant mouvement paysan qui groupe aujourd'hui 30 syndicats dans le département, avait convoqué une assemblée paysanne à laquelle étaient invités tous les congressistes.

Nous ne donnerons pas le détail de cette matinée qui sort légèrement du cadre de

notre Congrès, mais qui intéressa au plus haut point tous les camarades en leur montrant ce que peuvent des paysans lorsqu'ils ont su prendre en mains leurs destinées.

A la fin de la rencontre le camarade BAREL, député de Nice, invita tous les instituteurs et institutrices à se mettre eux aussi au service des paysans pour les aider à se libérer.

Séance de l'après-midi

Projet de Fusion « GERBE » et « COPAIN-COP »

FREINET donne un résumé des lettres échangées à ce sujet dans les mois qui ont précédé.

FRAGNAUD intervient pour signaler l'opinion de son Inspectrice primaire qui préfère nettement LA GERBE à COPAIN-COP, et les résultats d'une enquête qu'il a faite dans sa classe : la majorité des élèves préfère LA GERBE.

BOYAU pense que Freinet est trop optimiste. Pour lui, COPAIN-COP non seulement plagie LA GERBE, mais s'en inspire directement. De plus la Coopé alimente indirectement les colonnes de Copain-Cop, certains coopérateurs collaborent d'une façon étendue à cet organe dans un esprit critiquable. Et cela au moment où nous constatons que notre Gerbe ne fait pas ses frais. Nous ne nous élevons pas contre la collaboration. Tout coopérateur est libre de collaborer à tel organe qu'il lui plaît, à titre individuel, et non en se servant du travail de la Coopé.

GUET pense qu'il faudrait savoir avant tout dans quel esprit Vigueur a apporté sa collaboration à Copain-Cop.

BOYAU souligne que Copain-Cop, organe dirigé par la Ligue de l'Enseignement, va tuer LA GERBE.

GUET pense qu'il s'agirait de savoir : si

LA GERBE répond bien actuellement à nos besoins; s'il y a intérêt à faire une fusion, en revendiquant une égalité dans le partage des bénéfices, l'égalité dans le partage des postes de direction.

Il faudrait faire une enquête, et partir ensuite des réponses d'enfants. D'après Guet, Copain-Cop aurait la préférence. Il faut penser en premier lieu à l'intérêt de l'enfant. Il aurait d'ailleurs fallu commencer par faire l'enquête avant toute discussion.

Il faut penser aussi aux meilleurs moyens de tuer la mauvaise presse. La question du titre à donner au nouveau journal est à envisager également.

ALZIARY demande s'il n'y a pas des différences dans les buts que se proposent les deux revues. On peut noter que les collaborations à LA GERBE ne sont jamais rémunérées, alors que les collaborateurs de COPAIN-COP sont payés. Si donc il y a fusion, il s'agira d'établir, ou que les deux sortes de collaboration seront payées, ou qu'il n'y en aura aucune.

BOYAU pense que, si le problème est posé ainsi, il n'y a aucun obstacle à la fusion, dont il sera partisan dans ce cas. La fusion doit se faire sur des principes bien établis. Il faut décider d'une collaboration qui nous

permette de contrôler au même titre que les autres. Une rétribution n'est pas à dédaigner, comme il a déjà eu l'occasion de le dire en réunion du C.A.

FREINET est d'avis que les deux publications se concurrencent parce qu'elles font à peu près la même besogne et s'adressent à un public identique. Il est donc totalement soustraitable de faire la fusion, même au prix de certains sacrifices, celui du titre en particulier. Il ne faut pas regarder le passé, mais bien au contraire l'avenir. Il faut être fermement décidés à faire un sacrifice, afin que notre travail ait une plus grande efficacité. « Bien que LA GERBE ne tire qu'à 2.000 exemplaires, nous prétendons tout de même représenter une autre force que COOPAIN-COP. Nous prétendons qu'on nous doit des garanties. A nous de les demander. Si Copain-Cop ne veut rien savoir de nos désirs, nous donnerons tout notre appui à La Gerbe. Si le principe est acquis de la nécessité d'une fusion, Freinet propose qu'on demande l'administration de la nouvelle revue sous la forme coopérative.

BOYAU demande ce que Freinet entend par coopérative.

PAGES pense qu'on pourrait envisager l'administration ainsi :

- 1° Contrôle administratif par Copain-Cop.
- 2° Rétribution des collaborateurs.
- 3° Répartition des bénéfices.
- 4° Comité de Rédaction composé par moitié des membres appartenant à la Coopé et des membres administrateurs actuels de Copain-Cop.
- 5° Nombre de pages égal pour La Gerbe et Copain-Cop.

Mme GUET est d'accord pour la fusion de LA GERBE avec C. C., mais pense qu'on devrait conserver les « ENFANTINES ».

PAGES craint que les dirigeants de Copain-Cop croient que *Enfantines* a été conservé pour remplacer *La Gerbe*.

Mme GUET estime cependant désirable, indispensable même que les *Enfantines* subsistent.

Une discussion s'engage ensuite, à laquelle prennent part BOYAU, GAUTHIER, FREINET. Boyau est partisan d'une attitude très nette dans les pourparlers à engager, les questions à débattre étant toutes extrêmement importantes, il ne faut pas jouer le rôle de dupes. Freinet persiste à penser que, si Copain-Cop fait preuve d'un désir sincère

d'unité, il faudra tenir compte, par-dessus tout, du pouvoir de diffusion singulièrement accru dont nous disposerions. La condition essentielle, c'est que la collaboration soit facilitée par tous les moyens.

BOYAU pense qu'il faut obtenir en premier lieu la direction absolue de notre partie Gerbe, avec rédaction totale, intégrale sous notre seul monopole. Freinet pense qu'il faut encore d'autres garanties, bien des points restant encore à régler, lorsque les propositions auront été acceptées, et qui pourraient provoquer une rupture. Il est donc nécessaire d'aboutir à des accords absolument précis.

Boyau est partisan d'organiser un référendum, parmi les coopérateurs. Alziary pense qu'il serait bon d'entrer en contact, avant de projeter ce qui sera fait dans tel ou tel cas. Freinet est d'avis qu'on établisse, en conséquence, des bases de discussion et non des bases définitives, avec mandat pour les délégués de discuter sur ces bases. Ensuite, « selon le vent, on mettra la voile. »

Divers avis sont alors émis, certains étant partisans d'indiquer nos désirs à la rédaction de C. C. et de provoquer des propositions de cette dernière, d'autres pensant que nous devons les premiers formuler nos exigences. On vote pour savoir quels sont ceux qui acceptent de faire cette offre d'un minimum de propositions.

Il s'agit ensuite de déterminer la conduite à tenir vis à vis de ceux qui, comme Vigueur, ont apporté à C.C. le fruit de travaux coopératifs sans consulter les camarades responsables.

Freinet souligne que la Coopérative a été jusqu'à ce jour très généreuse, ne contrôlant jamais ce que les camarades publiaient à l'occasion dans diverses publications. La situation actuelle est grosse de conséquences et risque de créer un précédent dangereux. Il n'est certes pas question d'exclure un camarade, mais il faudrait envisager une solution. Freinet est d'avis que Vigueur a été de bonne foi en l'espèce. Il propose donc de surseoir à toute décision, parce que de telles décisions sont trop graves à prendre. Cela n'empêchera pas d'écrire à Vigueur pour lui demander des explications.

GAUTHIER fait remarquer que beaucoup de coopérateurs sont absents et tous ont intérêt à être exactement renseignés.

Freinet est partisan de mesures contre ceux qui collaborent de cette manière à un organe concurrent, qui avoue l'être.

CAPS pense que des propositions devraient

être faites immédiatement : il pose le principe de mesures énergiques. Freinet, Alziary manifestent leur accord. On vote.

ORDRE DU JOUR :

L'Assemblée Générale de la Coopérative de l'Enseignement, réunie à Nice le 29 mars 1937,

Considérant que les deux journaux pour enfants, Copain-Cop et La Gerbe, poursuivent des buts à peu près identiques ;

Qu'ils sont les seuls admis actuellement dans les écoles ;

Qu'il y a souvent collaboration directe ou indirecte entre les deux revues ;

Que leur fusion faciliterait leur diffusion et leur propagande sociale et laïque ;

Demande que, sur les bases minimum suivantes, le C.A. de la C.E.L. entrent en

rappports avec les représentants autorisés de Copain-Cop ;

Mandate le C.A. pour solutionner selon cet esprit, et avec le maximum de garantie pour la C.E.L. les différents problèmes qui pourraient surgir au cours de la discussion.

Bases minimum :

— Contrôle paritaire de l'administration du nouveau journal fusionné ;

— Rétribution égalitaire des collaborateurs s'il y a lieu ;

— Répartition égalitaire des bénéfices ;

— Comité mixte et égalitaire pour l'administration ;

— Nombre de pages égal à la moitié du journal ;

— Direction totale à Copain-Cop pour la partie adulte ;

— Direction totale à la C.E.L. pour la partie Gerbe.

Relations entre S.U.D.E.L. et la C.E.L.

Freinet fait un rapide historique des relations antérieures entre les deux organisations. De ce compte-rendu il ressort que si, jusqu'à ces derniers temps, SUDEL avait l'air d'opposer une fin de non recevoir polie aux propositions de Freinet, mandaté par le C.A., on assiste à cette heure, à un changement de courant. Très probablement, on se rend compte à SUDEL et au S.N. que notre mouvement prend de l'extension, du fait de son rayonnement de plus en plus grand parmi les jeunes. Nous devons essayer de travailler en commun, par conséquent essayer de nous entendre. Freinet serait très heureux de pouvoir conclure avec SUDEL un arrangement dans le genre de celui que certains auteurs ont conclu avec des maisons d'édition. Mais, comme pour un accord avec Copain-Cop, nous devons préciser aujourd'hui les points sur lesquels nous discuterons.

Freinet expose que si l'on veut aboutir, il faut nettement séparer SUDEL du S.N. et ne pas mélanger à l'accord proposé des exigences concernant le S.N.

Freinet montre l'importance commerciale de la C.E.L. Il faut considérer, en effet, que les stocks que nous avons en réserve ont une certaine valeur. Si SUDEL prenait notre Fichier à son compte, il en tirerait une source de profits formidable. Nous avons des dettes, certainement, mais il faut considérer la véritable situation.

CAPS et GORCE interviennent pour montrer que SUDEL se trouve, en somme, aux prises avec des difficultés du même ordre. Mais elle a la possibilité de trouver tout l'argent nécessaire.

FREINET propose le vote d'un ordre du jour qui préciserait les modalités d'une organisation future du point de vue commercial (Fichier, collection d'Enfantines, Bibliothèque de Travail sont des ouvrages déjà lancés et qui pourraient être offerts comme tels. Nous offririons en définitive des possibilités d'exploitation pour une affaire qui pourra être très brillante dans l'avenir.)

ORDRE DU JOUR :

1^o — Les camarades du Groupe de l'Imprimerie à l'École et de la C.E.L., ont toujours déclaré qu'ils sont avant tout des réalisateurs pédagogiques et qu'ils ne se sont occupés et ne s'occupent de réalisations commerciales que lorsqu'ils y sont contraints par la carence obstinée des firmes spécialisées.

Ils seraient donc heureux de pouvoir, sans souci de bénéfice, céder un jour à une firme amie toute la partie commerciale de leur entreprise pour ne conserver que la responsabilité des réalisations pédagogiques.

2^o — SUDEL, créé par les Instituteurs, leur apparaît comme tout désigné pour assurer la marche commerciale de leurs

entreprises. C'est pourquoi le Congrès de Nice, Assemblée Générale de la Coopérative de l'Enseignement, se déclare prêt à étudier les modalités de cession de l'affaire commerciale à SUDEL.

Il précise que l'entreprise commerciale dont il offre la cession, a une incontestable valeur de développement : le Fichier Scolaire Coopératif, la Bibliothèque de Travail, le matériel d'imprimerie, sont susceptibles d'un développement rapide au sein du personnel enseignant.

3° — Mais la C.E.L. affirme hautement qu'elle ne peut en aucune façon diminuer tant soit peu ses initiatives pédagogiques dont elle prétend conserver l'entière direction.

Elle demande en conséquence qu'un accord intervienne entre S.U.D.E.L. et la C.E.L., accord qui, garantissant les intérêts des deux parties, laissera la C.E.L. libre d'agir pédagogiquement en conservant à SUDEL la totale et exclusive exploitation commerciale.

Rapports de la C.E.L. avec le S.N.

Une discussion à laquelle prennent part Freinet, Caps, Pagès, Boyau, Gauthier, montre la nécessité d'une action immédiate, afin que le prochain Congrès du S.N. puisse discuter de cette question. On décide de publier un article à ce sujet dans l'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN, rédigé de manière à ce qu'on ne puisse nous soupçonner de noyautage. Gauthier penche pour la participation des camarades imprimeurs aux commissions pédagogiques départementales. Pagès est du même avis.

Nomination

du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration sortant est réélu à l'unanimité, ainsi que la Commission de Contrôle.

Lieu du prochain Congrès

PAGES propose Perpignan si la guerre espagnole se termine heureusement. GAUTHIER propose Orléans qui serait favorable comme centre de propagande.

Sur la proposition de Gauthier, on émet le vœu que se tiennent au même lieu le Congrès de la C.E.L. et l'A.G. de la Mutuelle d'Assurance Automobile.

Séance de nuit

Projection de films de la Coopérative, par BOYAU

Audition des disques C.E.L., par PAGES

Troisième Journée : 30 Mars

RÉUNION A VENCE

Séance du matin :

La matinée du 30 mars est consacrée à la visite prévue de l'École Freinet.

Cent cinquante camarades se rendent donc à l'École Freinet pour y visiter l'installation et entendre les explications détaillées de Freinet et d'Elise Freinet.

Pendant que les carnivores obstinés allaient dîner dans un restaurant de Vence, 100 camarades déjeunaient dans les jardins mêmes de l'école, de pain, d'oranges, de pommes, bananes, noix et figes. Et cette simplicité ajouta encore à l'émotion de tant de camarades qui fraternisèrent ainsi et emportent certainement de leur visite un inoubliable souvenir.

Séance de l'après-midi

Sur la proposition de Freinet, le camarade LAURENTI, secrétaire général de l'Union Paysanne des Alpes-Maïtims, est appelé à siéger au bureau.

FREINET explique l'utilité de la réunion qui se tient, à Vence, et remercie les nombreux assistants. Il lit les trois ordres du jour :

- sur le C.E.P.;
 - sur le Groupe Français d'Éducation Nouvelle ;
 - sur les relations avec SUDEL;
- qui sont adoptés à l'unanimité.

Il expose en quelques minutes diverses questions qui n'ont pas encore été débattues,

signale, entre autres, le rapport de Hulin sur le C.E.P., parle des pipeaux et d'un échange de correspondance avec LA NOUVELLE ÉDUCATION.

Au sujet de la constitution d'un fichier de sciences par l'expérimentation. BOYAU, qui s'est déjà occupé de la question, propose de sy remettre, mais il désire que ce travail soit un travail essentiellement coopératif. Quelques fiches seront publiées dans « L'Éducateur Prolétarien ». Pour la BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL, la Coopé lancera une souscription pour l'édition de 5 brochures. On marade responsable ou une équipe. FREINET rappelle que GUET s'est chargé du Fichier scolaire Coopératif.

Sur la question de l'Éducation physique, Freinet signale le rapport de Vigueur et les expériences officielles en cours. Avec l'aide des coopérateurs, la Coopé en tirera les conclusions nécessaires.

BOYAU lance un nouvel appel en faveur de la Cinémathèque Coopérative et se met à la disposition de tous ceux qui voudront lui poser des questions.

GORCE demande aux jeunes de participer à l'activité de la C.E.L. en devenant des adhérents réels par la souscription d'actions coopératives.

CLAUDE, au nom des Jeunes, remercie la Coopérative, et particulièrement Freinet des belles leçons que ses camarades et lui-même ont pu prendre au cours des débats de ces trois journées : « Il est impossible qu'un éducateur, dit-il, et surtout un jeune éducateur ignore la C.E.L. ». CLAUDE annonce ensuite que la souscription lancée parmi les jeunes en faveur de l'École Freinet et des enfants

espagnols, a produit plus de 400 frs. En terminant, il offre une gerbe de fleurs à Freinet, pour marquer tout l'attachement des jeunes à son œuvre.

Enfin GORCE lit la déclaration suivante, qui clôt le Congrès :

« Je déclare clos le Congrès de Nice de la « Coopérative de l'Enseignement Laïc. « Le Conseil d'Administration s'efforcera, « au cours de l'année à venir, de tenir compte au maximum des suggestions faites au « cours de ce Congrès pour le plus grand « développement de nos techniques. »

Le soir, à la demande des jeunes instituteurs, Freinet lit, à Nice, une longue conférence sur l'introduction de notre technique aux divers degrés de l'école primaire. Nul doute que ses explications aient décidé de nombreux camarades à s'engager plus à fond dans notre mouvement de rénovation.

Signalons, pour terminer, que le journal quotidien local « Le Petit Niçois », a consacré chaque jour d'excellentes chroniques — avec silhouettes presque ressemblantes ! — à notre Congrès. La Radio elle-même a annoncé le succès sans précédent de notre Congrès avec les 300 participants,

Les secrétaires du Congrès :

Honoré BOURGUIGNON (Var)
Ch. AUDUREAU (Gironde).

Le gérant : C. FREINET.

Coopér. d'Imp. Ægitta
27, rue de Châteaudun
CANNES - Tél. 35-59



Comme suite aux décisions de notre Congrès, les Commissions suivantes ont déjà été constituées :

Fichier Scolaire Coopératif. — Responsable : GUET, à Gennetines-St-Plaisir (Allier).

Bibliothèque de Travail. — Responsable : LORRAIN, à Vecoux (Vosges).

Fichier de Sciences. — Responsable : BOYAU, instituteur à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

Pipeaux. — Responsable : Mlle LAVIELLE, institutrice à Parigny par Le Côteau (Loire).

D'autres commissions seront constituées pour les diverses activités.

Dès maintenant, les camarades sont priés de s'adresser à ces responsables pour les questions qui intéressent ces commissions.

COLLECTION BIBLIOTHEQUE
DE TRAVAIL

1. <i>Chariots et carrosses</i>	2.50
2. <i>Diligences et mallepostes</i>	2.50
3. <i>Derniers progrès</i>	2.50
4. <i>Dans les Alpes</i>	2.50
5. <i>Chronologie d'Histoire de France</i>	3. »
6. <i>Les anciennes mesures</i>	2.50
7. 8. 9. <i>Pour tout classer</i>	7.50
10. <i>La Forêt</i>	2.50
11. <i>L'enfant à l'école et dans la vie</i>	1.50
12. <i>Paysans</i>	1. »
13. <i>Ouvriers et ouvrières</i>	1. »
14. <i>Autrefois</i>	1. »
15. <i>La nature</i>	1. »
16. <i>Mer et cours d'eau</i>	0.75
17. <i>Géographie</i>	0.75
18. <i>Sciences</i>	0.50
19. <i>Nos recherches</i>	0.75
20. <i>Locomotion</i>	0.50
21. <i>Chants du travail</i>	0.75
22. <i>Chronologie mobile d'histoire</i>	3. »
23. <i>Histoire du Livre</i>	1.50
24. <i>Histoire du Pain</i>	1.50
25. <i>Fichier de Calcul</i>	1.50
<i>Les dix premiers numéros (1 à 10)</i>	20. »
<i>L'ensemble de nos 26 brochures</i>	35. »

Editions de l'Imprimerie à l'École

VENCE (A.-M.)

EDITIONS DE L'IMPRIMERIE A L'ECOLE
VENCE (A.-M.)

Nos périodiques :

<i>L'Éducateur Prolétarien</i> , bi-mensuel. . .	25. »
<i>La Gerbe</i> , tous les dix jours.	10. »

Nos collections :

<i>Bibliothèque de Travail</i> , la collection de 26 numéros	35. »
<i>Fichier Scolaire Coopératif</i> , 615 fiches (515 imprimées et 100 nues) :	
sur papier.	30. »
sur carton.	80. »
franco.	85. »
dans beau classeur spécial, franco.	105. »
le classeur, franco.	25. »

Nos éditions :

C. FREINET : <i>L'Imprimerie à l'École</i> . .	5. »
E. FREINET : <i>Principes d'alimentation ra- tionnelle</i>	15. »
Ad. FERRIÈRE : <i>Cultiver l'énergie</i> . . .	6. »
R. BERGER : <i>La gravure sur lino</i> . . .	6. »
<i>Gris Grignon Grignette</i>	5. »
<i>Albums Gerbe, Livres de Vie, etc...</i> . .	(voir tarif)

DISQUES C. E. L.

APPEL

En vue de la préparation d'une NOUVELLE SÉRIE DE DISQUES C.E.L., nous serions reconnaissants aux camarades de vouloir bien nous envoyer au plus tôt les chants qu'ils seraient heureux de voir sur disques : donner si possible, textes, musiques, auteurs, éditeurs et tous renseignements utiles.

Répondez vite.

PAGÈS.

~~~~~

## LES DISQUES C.E.L.

Les premiers disques pour l'enseignement du chant, pour l'étude des mouvements rythmiques sont mis gratuitement à l'essai, à votre choix, avec un phonographe ou un électrophone.

Écrivez-nous.

PAGÈS, St-Nazaire (Pyr.-Or.).

~~~~~

UN FILM

donnant les mouvements rythmiques des disques C.E.L. 201 - 202 - 203 va être édité

Pour la location de ce film écrivez à : BOYAU, St-Médard-en-Jalles (Gironde)

~~~~~

## OCCASION

Un Electrophone 3 lampes. Etat neuf, courant alternatif 110-220 volts. Franco: 1.000 francs, garanti 1 an, lampes comprises.

Transformez votre poste de T.S.F. en électrophone; pour 400 fr. vous aurez un magnifique tiroir pick-up tourne-disque.

Envoi catalogue.

Envois à l'essai.

Conditions de paiement.

## AVIS IMPORTANT pour nos camarades organisateurs d'expositions, de démonstrations ou conférenciers

Il arrive très souvent que quelques jours à peine avant une manifestation, nous recevions des lettres urgentes de camarades désireux d'exposer notre matériel, de vendre nos disques ou nos éditions.

Nous ne pouvons pas leur donner satisfaction parce qu'ils nous préviennent trop tard. Un délai de 15 jours est indispensable surtout si la demande comporte du matériel encombrant et lourd : panneaux, électrophone, phonographe, etc..

Actuellement toute notre exposition ambulante est à Perpignan.

Si vous désirez organiser quelque chose écrivez d'urgence à : PAGES, instituteur, à St-Nazaire (Pyr.-Orient.)

## FICHIER SCOLAIRE COOPERATIF

|                                           |       |
|-------------------------------------------|-------|
| 615 fiches (515 imprimées, 100 nues)      |       |
| sur papier .....                          | 30 »  |
| sur carton, franco.....                   | 80 »  |
| Fichier scolaire coopératif, franco ..... | 85 »  |
| dans beau classeur spécial, franco.....   | 100 » |
| le classeur seul .....                    | 20 »  |
| franco .....                              | 105 » |

## MATERIEL MINIMUM D'IMPRIMERIE A L'EGOLE

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| 1 presse à volet, tout métal..... | 140 » |
| 1 plaque à encrer .....           | 3 »   |
| 1 rouleau encreur .....           | 15 »  |
| 1 tube encre noire.....           | 6 »   |
| 1 police, c. 8, 10 ou 12 .....    | 105 » |
| 1 blancs assortis .....           | 24 »  |
| 1 casse .....                     | 26 »  |
| 4 alphabets gommés.....           | 0 60  |
| 15 composteurs .....              | 30 »  |
| 6 porte composteurs .....         | 4 50  |
| 1 paquet interlignes bois .....   | 6 »   |
| 1 ornements .....                 | 3 »   |
| Emballage et port env. ....       | 30 »  |

395 10

Première tranche d'action Coopérative.. 25 »

Abonnement Educateur Prolétarien et

Gerbe .....

35 »

# VOULEZ-VOUS faire du Cinéma ? d'Enseignement ?

Si vous voulez un **APPAREIL SUBVENTIONNÉ**, demandez-moi le devis concernant le projecteur **ÆMICHEN** qui passe des films de 9<sup>m/m</sup> 5 et de 16<sup>m/m</sup> muets et qui peut se transformer en **appareil parlant** pour films de 16<sup>m/m</sup>.

Si vous voulez projeter d'excellents films de 16<sup>m/m</sup> muets avec un appareil **pratique** d'un maniement **simple** et d'une **puissance** lumineuse considérable et d'un prix très avantageux, **qui demeure votre propriété absolue**, demandez-moi le devis concernant le **KEYSTONE** ou le **KODAK E**.

Si vous voulez projeter dans les meilleures conditions du 9<sup>m/m</sup> 5 **muet ou sonore**, demandez-moi le devis concernant le **PATHE VOX muet**, transformable en **parlant**.

Si vous voulez faire de la **prise de vues** dans des conditions parfaites, écrivez-moi...

Enfin, si vous voulez tenter un essai, la Coopé met à votre disposition pour **CINQUANTE FRANCS**, frais de port en sus à votre charge, un appareil de projection et un programme de films en 8<sup>m/m</sup> représentant deux heures de spectacle.

Il suffit, en m'écrivant, de m'indiquer le voltage de votre secteur.

**R. BOYAU,**  
à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

Organisez partout, dans les villes,  
dans les départements, des sections du  
**Groupe Français d'Education  
Nouvelle**

Notre

**FICHER DE CALCUL  
Multiplication - Division**

sera bientôt totalement édité

Hâtez-vous de souscrire  
au prix de faveur de 25 fr.

Connaissez-vous les

**Disques C.E.L.**

pour l'apprentissage du chant ?

Sinon, écrivez à

**PAGÈS**, à Saint-Nazaire (Pyr.-Orient.)

**Gris Grignon Grignette**

est vendu maintenant..... 5 fr.  
seulement

*Passez commande de ce bel album !*